

# Les Français et la laïcité



Ifop pour le Comité national d'action laïque



## LA LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT DU 9 DÉCEMBRE 1905

Article 1er : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...] ».  
Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. [...] ».

## Une connaissance accrue du cadre régissant les relations entre l'État et les Églises



En 2015, **51%** des Français pensent que les relations sont définies par une loi de la République, en 2005 ils étaient **39%**.



**30%** pensent qu'elles sont laissées à la libre appréciation de l'État et des Églises, il y a 10 ans, ils étaient **44%**.

## Les traits d'image associés à la loi de 1905

Rappel 2005

2015

Pourcentage des réponses «s'applique bien»

64% en 2005

59% en 2015

**“ UTILE ”**

54%

48%

**“ ÉQUITABLE ”**

46%

38%

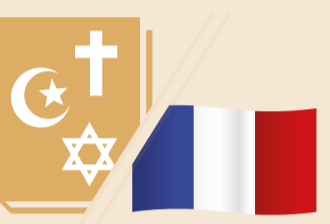
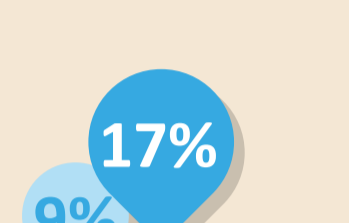
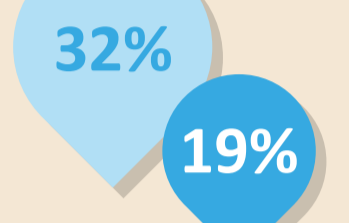
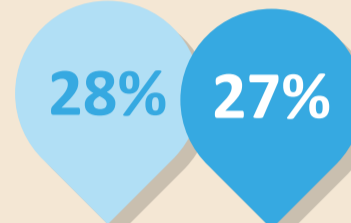
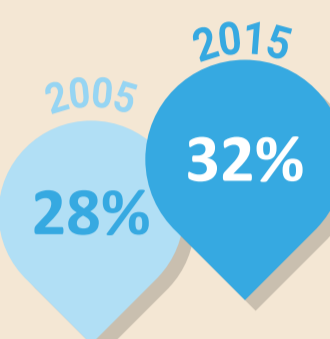
**“ DÉPASSÉ ”**

## L'aspect prépondérant du principe de laïcité

Rappel 2005

2015

En pourcentage de répondants



Séparer les religions et la politique



Assurer la liberté de conscience



Mettre toutes les religions sur un pied d'égalité

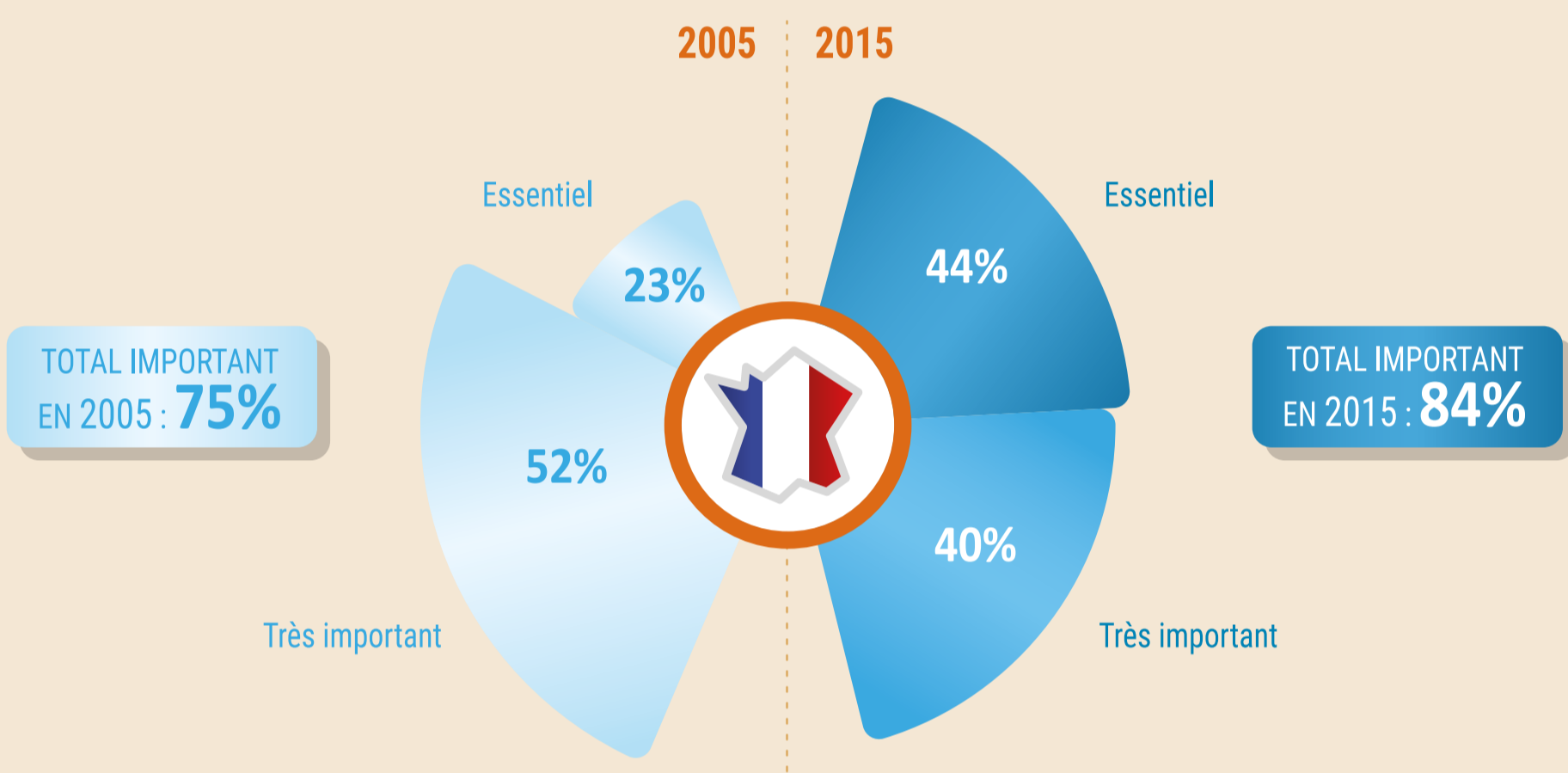


Faire reculer l'influence des religions dans notre société



Autres

## La laïcité apparaît encore plus essentielle qu'il y a 10 ans à l'identité de la France...



## ...mais également comme étant plus en danger

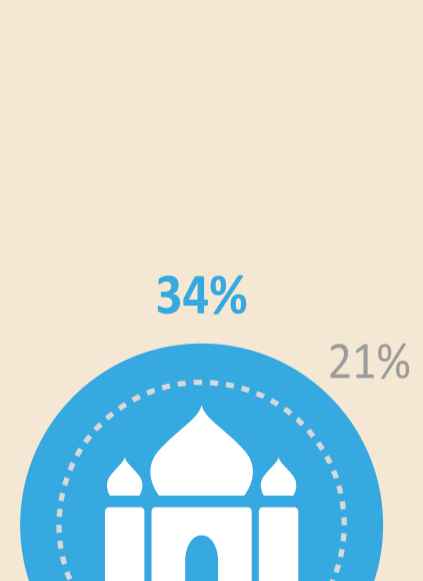
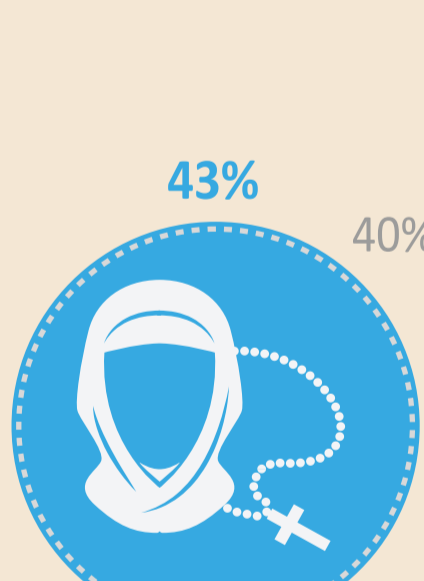


## Les dangers guettant l'application de la laïcité en France

Rappel 2005

2015

Sur le total de répondants percevant un danger



## Une adhésion de plus en plus massive à la loi interdisant le port de signes religieux ostensibles à l'école



En 2003, **55%** des Français étaient favorables à la loi

53%

57%

11 décembre 2003  
Rapport de la commission Stasi\*

69%

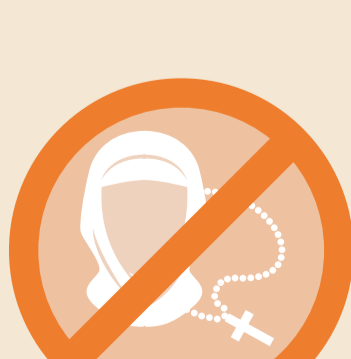
65%

En 2015, **85%** des Français sont favorables à la loi

Novembre 2015

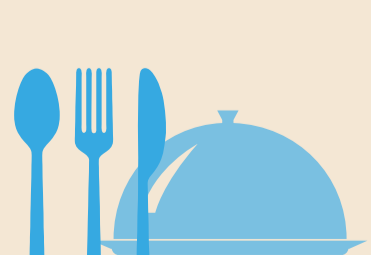
\*La commission Stasi est une commission française de réflexion sur l'application de la loi de 1905, mise en place le 3 juillet 2003 par Jacques Chirac.

## Le jugement à l'égard de différentes mesures relatives à la laïcité...



**84%** des Français sont favorables pour **interdire le port des signes religieux ostensibles** aux agents dans les administrations et entreprises publiques,  
**76%** sont favorables pour l'interdire dans les entreprises privées pour les salariés.  
**75%** sont favorables pour l'interdire aux usagers accédant aux services publics.

...mais,



**64%** des Français sont favorables pour proposer des menus diversifiés dans les cantines publiques, sans céder aux revendications communautaires.

Contacts

COMITÉ NATIONAL D'ACTION LAÏQUE

Celine Rigo  
celine.rigo@se-uns.org

IFOP

Jérôme Fourquet / Jean-Philippe Dubrulle  
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise  
TEL : 01 45 84 14 44  
jerome.fourquet@ifop.com

INFOGRAPHIE

Anais Renaud  
anais.renaud@ifop.com

À propos de l'étude

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 13 novembre 2015.

